

Avis ARS Grand Est du 31 mai 2021
concernant la situation épidémique de la Meurthe et Moselle

Les indicateurs sanitaires publiés par Santé publique France dans ses points de situation épidémiologique régionaux ont témoigné d'une circulation du virus COVID 19 qui a longtemps était très active. Il se trouve que cette circulation du virus tend à diminuer ces dernières semaines pour arriver à un taux d'incidence à moins de 100 nouveaux cas pour 100 000 habitants dans le département de Meurthe et Moselle. Mais le virus circule toujours

Taux d'incidence pour 100 000 habitants (*Données Santé Publique France*) _ 2021 :

	Grand Est	Meurthe et Moselle	Métropole
Semaine 1	238,4	267	230
Semaine 2	202,4	225	193
Semaine 3	223,8	249,3	234,4
Semaine 4	223,5	249,7	276,5
Semaine 5	216	229,9	223,6
Semaine 6	176	174,4	165,8
Semaine 7	185,2	208,8	179,1
Semaine 8	183,4	219,1	220,4
Semaine 9	187,3	205,9	202
Semaine 10	212,8	221,2	196,2
Semaine 11	257,5	278,5	246,5
Semaine 12	299	303,1	328,8
Semaine 13	318,4	326,9	367,4
Semaine 14	296,6	313,8	370,8
Semaine 15	288,2	320,6	349,7
Semaine 16	255	252,3	273,8
Semaine 17	247,8	243,4	171,7
Semaine 18	177,9	182,6	172,8
Semaine 19	150,7	155,1	145,2
Semaine 20	150,4	90,5	88,8
Semaine 21	83,4	66,9	54,5

Globalement, le taux d'incidence de la métropole comme celui du département sont en forte baisse sur la période de la semaine 16 à la semaine 21 (près de moins 80%).

Toutefois, l'incidence de la région Grand Est reste proche d'un taux d'incidence de 100 soit deux fois la valeur du seuil de circulation active (Taux d'incidence supérieur à 50).

L'évolution favorable de ce taux étant essentiellement due à l'impact du confinement réalisé. Or le déconfinement oblige à la prudence et donc au respect des gestes barrières pour éviter une nouvelle augmentation du taux d'incidence.

Evolution par EPCI : (Taux d'incidence : nb de nouveaux cas / 100 000hab.)

	S 16 19 au 25 avril	S 17 26 avril au 2 mai	S 18 3 au 9 mai	S 19 10 au 16 mai	S 20 17 au 23 mai
CA Longwy	280,1	314,4	255,3	194,3	149,3
CC Ornes Lorraine Confluences	227,2	161	130,7	88,3	48,3
CC Bassin de PAM	233	154,4	144,7	99,3	56,5
CC du Bassin de Pompey	213,7	158,1	107,7	71,8	114
CC Terres Toulaises	304,8	216,3	153,8	175,8	139,8
Métropole du Grand Nancy	273,8	192,3	145,2	99	71,6
CC Territoire de Lunéville à Baccarat	276,5	318,5	307,2	90,3	51,2

Le niveau de circulation virale tous âges excède le seuil de circulation active (fixé par convention à 50 nouveaux cas / 100 000 habitants sur une période de 7 jours cumulés (c'est-à-dire seuil au-delà duquel le virus est considéré comme circulant dans l'ensemble de la population et n'est plus circonscrit dans des foyers infectieux) dans tous les EPCI du département de la Meurthe et Moselle.

De plus on retrouve le même constat concernant les EPCI qui bien que présentant un taux d'incidence en forte diminution présente tout de même 3 EPCI avec un taux d'incidence > à 100. :

- CA LONGWY : 149.3
- CA du Bassin de Pompey : 114
- CA Terres Toulaises : 139.8

Dépistage :

L'activité dépistage est actuellement de 3214 personnes testées sur 100 000 habitants sur le département et 3394 personnes testées sur 100 000 habitants pour la métropole Nancéenne.

Avec la réouverture des lieux de vie et le retour des différents événements culturels et sportifs, les actions de dépistage devront se multiplier afin d'identifier au plus tôt une possible reprise de l'épidémie.

A noter qu'à la date du 27/05, 24 clusters sont actuellement suivis en Meurthe et Moselle par l'ARS dans le cadre du contact tracing de niveau 3 contre 29 le 19/05 :

- 9 clusters concernent la Métropole (11 le 19/05)
- 5 clusters concernent des EHPAD (8 le 19/05),
- 6 des EMS pour personnes en situation de handicap (6 le 19/05)
- 2 des établissements scolaires (2 le 19/05) ,
- 6 des entreprises (8 le 19/05)

Aucun cluster sur des structures sanitaires et pénitentiaires ne sont identifiés à ce jour.

Ces éléments montrent bien que le virus continue de circuler dans le département.

En complément du suivi des clusters, l'analyse fine des bases de données marque un volume important de cas positifs en diffus, illustrant une potentielle contamination large au sein de la population si les gestes barrière ne sont pas appliqués.

Situation sanitaire :

Au 27 mai 2021:

- 1 401 personnes sont actuellement hospitalisées pour Covid-19 dans les établissements sanitaires du Grand Est (contre 2 568 le 27/04), soit 60 hospitalisations de moins que la veille.
- 234 personnes sont actuellement hospitalisées en réanimation ou en soins intensifs (contre 486 le 27/04), soit 5 admissions de moins que la veille.

En Meurthe et Moselle, la tension hospitalière reste forte.

Les lits de réanimation ne sont pas uniquement occupés par des patients covid, du fait de la continuité de la prise en charge des patients non covid par ailleurs.

Au 31 mai 2021 :

- 81 (contre 143 le 27/04) patients sont pris en charge en réanimation dont 27 patients covid-19 (86 le 27/04) soit 33% des lits réanimation occupés par des patients atteints par la covid-19.
- 38 patients covid-19 sont hospitalisés dans d'autres services.

Bien que le nombre de lits disponibles augmentent, la situation reste compliquée avec une part de patients COVID encore conséquente.

Vaccination :

Bien que le taux de couverture vaccination progresse avec un taux de 37.4% sur le département contre 37,9% sur la région Grand Est, cela ne demeure pas suffisant pour cesser le geste barrière principal à savoir le port du masque.

CONCLUSION :

Les efforts faits par les acteurs des entreprises, de l'éducation, les autorités préfectorales, sanitaires et les municipalités doivent s'accompagner d'une grande rigueur de la population et en particulier de ceux en contact avec les personnes les plus fragiles dans le respect des mesures barrières et ce message doit être intensifié avec la présence des variants.

Il apparaît donc impératif de poursuivre les mesures limitant tout rebond épidémique et concourant à l'obligation et au respect des gestes barrières notamment lors de rassemblements extérieurs, dans les files d'attente ou de regroupements de personnes sans aucune protection, propices à l'apparition de clusters.

Il convient donc pour se protéger et protéger les autres, il est toujours primordial de respecter une distance d'au moins un mètre entre les personnes, aérer les pièces pendant 10 minutes au moins deux fois par jour, porter le masque lorsqu'il est recommandé, éviter les poignées de mains et les embrassades, y compris avec ses proches, et respecter les gestes barrières habituels.

Compte tenu des différents éléments exposés ci-dessus, l'ARS Grand Est émet un avis très favorable à toutes mesures prises par Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle afin de réduire les situations de contamination à la COVID-19 et de renforcer les mesures de freinage de propagation.

Pour la Directrice Générale de l'ARS Grand Est,
Le Délégué Territorial de Meurthe et Moselle, Franck GEROLT



